

Compte rendu du conseil scientifique du 5 juin 2013 MSHA 15h

Présents : Caroline Le Mao, Delphine Boissarie, Corinne Marache, Michel Figeac, Alexandre Fernandez, François Cadilhon, Philippe Chassaing, Géraud Poumarède, Christophe Bouneau, Bernard Lachaise, Jean-Pierre Moisset, Christophe Lastécouères, Thierry Truel, Mathieu Servanton, Laurent Coste.

Secrétariat de séance : Laurent Coste

Règles budgétaires

Après la présentation des dépenses effectuées par le Centre au cours du premier semestre 2013, Michel Figeac cède la parole à Florence Verdier pour évoquer les nouvelles réglementations en matière financière. En ce qui concerne les frais de mission, il est désormais interdit de faire des avances à ceux qui prennent leur billet par eux-mêmes. Mais ceux qui prendront leur billet par leurs propres moyens pourront se faire rembourser sur justificatifs une fois leur mission effectuée. Pour tout autre cas, il faudra passer par l'agence de voyages de l'université. En ce qui concerne les frais de bouche, pour les buffets ou les déjeuners, il faudra au préalable demander un devis au CROUS et ce n'est qu'en cas de refus de celui-ci que l'on pourra s'adresser à un restaurateur. Dans ce cas, le maximum pour un dîner est fixé à 38 € TTC. Il faudra désormais une autorisation du président de l'université pour utiliser un taxi.

Activités du Centre :

Celles du 2^e semestre seront présentées en assemblée générale à 16h30. Le directeur du centre suggère l'organisation en 2015 d'un colloque commun regroupant les différents axes du Centre. Lors d'un prochain conseil scientifique, ce point sera abordé, les responsables des axes s'étant auparavant réunis avec toutes les personnes intéressées pour élaborer cette thématique commune.

Intégration de nouveaux membres :

Le conseil scientifique approuve sur proposition du directeur l'intégration de Valérie Averous-Verclytte, auteur d'une thèse d'histoire politique contemporaine et, comme membre associée Anne Motta, PRAG à Metz. Elle viendra faire une conférence l'année prochaine. Ces demandes d'intégration sont un signe évident de la notoriété et de l'attractivité de notre centre de recherche.

Partenariat CEMMC-IUFM (ESPE)

Clémence Cardon-Quint souhaite institutionnaliser un partenariat entre la future ESPE et le CEMMC dans le cadre des séminaires qu'elle organise. Sur un budget prévisible de 2800 €, l'ESPE versera 1000 €, le CEMMC 800 € et cinq autres centres 1000 €. Ce partenariat est approuvé à l'unanimité d'autant plus qu'il va dans le sens de la réforme actuelle des concours.

Mission des membres du Centre :

Guillaume Hanotin peut utiliser la somme habituelle de 200 € pour son déplacement à Santander.

Olivier Maurin recevra 130 € pour ses déplacements à Paris.

Alexandre Fernandez verra financer son déplacement à l'assemblée générale du GIS Histoire maritime.

Grégory Champeaud pourra utiliser les fonds habituels limités à 200 € pour ses déplacements du printemps 2014

Valérie Averous-Verclytte sollicite un soutien pour un déplacement à Nantes et trois voyages à Paris. La somme habituelle de 200 € lui est attribuée.

Laurent Coste peut financer deux voyages à Paris à hauteur de 100 € (colloque et réunion de préparation du colloque sur Napoléon)

Christophe Pichonnier qui a reçu le soutien de 500 € de l'École doctorale demande la même somme au Centre. Celle-ci lui est accordée

Financement de thèse :

La somme de 500 € est accordée pour la publication de la thèse de Alan Tissot.

En ce qui concerne le financement de la thèse de Valérie Averous-Verclytte, qui n'a pas été soutenue à Bordeaux³, la question sera à réexaminer à la fin de l'année et la décision prise en fonction des reliquats mais a priori la réponse est négative.

Frais de traduction

Le centre a financé au premier semestre deux traductions d'articles en langue étrangère. Corinne Marache qui se rend à un colloque en Allemagne obtient 300 à 350 € (estimation) pour une traduction de sa communication.

Autre question financière :

Michel Figeac et Bernard Lachaise évoquent le cas du financement des soutenances de thèse et d'habilitation à diriger des recherches. Plusieurs sont en effet prévus d'ici la fin de l'année.

Achat de livres :

Les demandes présentées par Bernard Lachaise, Alexandre Fernandez et Guillaume Hanotin sont approuvées.

Contrat doctoral :

Michel Figeac suggère la date du jeudi 20 juin à 16h 30 pour les auditions en vue d'obtention du contrat doctoral sous réserve des convocations aux surveillances examen non connues à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.